

Projet de compte rendu du comité directeur
COMITE REGIONAL D'ESCRIME AUVERGNE-RHONE-ALPES
du 12 janvier 2021 en visioconférence

Membres présents et représentés :

Mesdames S. BOUISSON, mandat à S. DEYRES, S. DEYRES, L. MAKROUD, N. MARION, B. SAINT BONNET,
Messieurs M. BAUMSTARK, J-P. BERGER, D. BOUDRIE, J-M. BRUYAT, F. CARRE, P. DEL MONACO, E. DESPERIER,
P. FREYSSINIER, D. GRIMAULT, O. IMBERY, S. JAKOB, mandat à L. MAKROUD, E. JULIEN, P. LAFAY, L. LARDY, T.
MARTINEAU, H. MESNIL, B. MOLLE, H-D PATUREL mandat à M. BAUMSTARK, A. PIATKO, L. PRADEL, G.
TROCCAZ, B. URBAIN, Q. VUVIET,

Invités présents :

L. RAKOUTE et J-B. DUCHATEAU, CTS ; Luc TULOUP, coordonnateur du centre de formation, Gérard VASSENET,
chargé de mission, F. BLANCHARD, M-F. CHARDET, collaboratrices salariées

Excusés : O. DELANNOY, Boris PENET, F. ZITOUN,, membres, A,. KIRCHER, collaboratrice salariée

Absent :

Ouverture de la séance à 20h15.

Le quorum des réunions du comité directeur étant établi à 1/3 des membres présents ou représentés, il est atteint
avec **28** membres présents ou représentés sur 31 membres élus,

ORDRE DU JOUR

1. Accueil du président et hommage au docteur Jean RAMEZ
2. Approbation du compte-rendu du comité directeur du 17 octobre 2020
3. Présentation et arrêt des comptes 2019 / 2020 du CR
4. Présentation et arrêt des comptes 2019 / 2020 de la CERA Formation
5. Échanges sur les affectations du résultat et utilisation des fonds
6. Création d'un groupe de travail « relance des activités escrime »
7. Présentation de l'ETR (Jean-Bernard DUCHATEAU)
8. Présentation de la commission d'arbitrage (André PIATKO et Éric DESPERIER)
9. Présentation de la commission « escrime Santé »
10. Présentation de la démarche certification Qualiopi CERA (Luc TULOUP)
11. Validation des statuts du Comité Régional de novembre 2017
12. Maintien de salaire des salariés en cas d'arrêt maladie
13. Gestion des salaires des salariés occasionnels
14. Organisation de l'assemblée générale et rencontre avec les clubs

		15. Informations et questions diverses
Points à l'ordre du jour	Echanges / informations	Décisions Quoi ? Qui ? Quand ?
Accueil du président	<p>Philippe LAFAY, accueille les participants et les remercie de leur présence à cette nouvelle réunion organisée en visioconférence au vu des conditions actuelles de crise sanitaire. Il rend hommage à la mémoire du docteur Jean RAMEZ au palmarès prestigieux au sabre. Après son magnifique parcours d'athlète de haut niveau, tout en menant une brillante carrière médicale, son engagement bénévole et de dirigeant tant localement que dans les instances fédérales, l'a conduit à assumer de nombreuses responsabilités avec un altruisme et un sens de l'engagement exemplaire.</p> <p>Son attachement à aider et soutenir les jeunes escrimeurs prometteurs, s'est notamment manifesté jusqu'à ces toutes dernières années par son implication au sein de l'Amicale des Escrimeurs Internationaux Français.</p> <p>Ses obsèques ont eu lieu à huit clos, mais les personnes désireuses de perpétuer sa mémoire peuvent, si elles le souhaitent, faire un don en versant une contribution à une bourse, gérée par le Comité Régional et la famille, qui portera son nom, et sera versée à un jeune escrimeur ou escrimeuse, en sa mémoire.</p> <p>Il restera pour nous et les générations futures un grand monsieur et un exemple, celui d'un grand sportif et d'un homme engagé au service de l'escrime.</p> <p>Philippe LAFAY propose une minute de silence pour lui rendre hommage.</p> <p>Il présente ses vœux pour 2021, année d'incertitude entre espoir et inquiétude nécessitant une grande solidarité. Il évoque les conditions de travail difficiles des salariées et l'arrêt maladie depuis mi-novembre d'Alexandra KIRCHER, le fonctionnement réduit, le transfert de la comptabilité à compter de début janvier à Sandrine BOUISSON, Martin BAUMSTARK et Gérard VASSENET en appui, ainsi que la baisse des licenciés, 4010 licenciés à ce jour contre 6500 au 31 août 2020.</p> <p>Il termine sur une note positive en rappelant que quelles soient les circonstances, l'escrime s'est toujours relevée.</p>	
Approbation du compte-rendu du comité directeur du	Le projet de compte rendu n'appelle pas de commentaires.	Le compte rendu de la réunion du 17/10/2020 est approuvé à l'unanimité des votants présents et représentés

17 octobre 2020		
Présentation et arrêt des comptes 2019 / 2020 du CR	<p><u>Exercice du 1 septembre 2019 au 31 août 2020</u></p> <p><u>Total produits :</u> 287 426.03 euros <i>Subventions : 104 891.00 euros</i> <i>Licences : 152 413 euros</i></p> <p><u>Total charges :</u> 193 677 .73 euros <u>Résultat :</u> 93 748. 90 euros</p> <p>Fonds propres au 31 août 2020 : 108 370.38 euros Provision retraite : 16 061.00 euros Trésorerie au 31 août 2020 : 131 331.47 euros</p>	Les comptes 2019/2020 du Comité Régional sont approuvés à l'unanimité des votants présents et représentés.
Présentation et arrêt des comptes 2019 / 2020 de la CERA Formation	<p><u>Exercice du 1 septembre 2019 au 31 août 2020</u></p> <p><u>Total produits:</u> 58 185.39 euros</p> <p><u>Total charges:</u> 54 319.64 euros</p> <p><u>Résultat:</u> 3 865.75 euros</p> <p>Fonds propres au 31 août 2020: 39 467.00 euros Trésorerie au 31 août 2020: 21 207.17 euros</p>	Les comptes 2019/2020 de La CERA Formation sont approuvés à l'unanimité des votants présents et représentés.
Échanges sur les affectations du résultat et utilisation des fonds	<p>Avant de débattre sur l'affectation du résultat du comité régional et de l'utilisation des fonds Philippe LAFAY expose les éléments de contexte et réflexion des membres du Bureau.</p> <p>Ce résultat bénéficiaire de 93 000 euros est dû en grande partie à l'arrêt des activités pendant et après le 1^{er} confinement, au chômage partiel.</p> <p>* L'aide à l'achat des masques proposée aux clubs en mesure de soutien à la reprise de septembre n'a pas été comptabilisée de fait en 2019/2020 mais le sera en 2020/2021, soient 20 000 euros dont 11 000 euros d'aide FFE. Aussi une réserve spécifique « opération masques » de 10 000.00 euros doit être de rigueur.</p>	Après discussion, le comité directeur approuve à l'unanimité les propositions d'affectation de 10 000€ à la réserve « opération masques » et de 30 000€ à celle de « relance escrime covid »

	<p>* La baisse de recettes licences en 2020/2021 sera de l'ordre de 30 000 à 40 000 euros.</p> <p>* Un plan de relance escrime en collaboration avec la FFE est indispensable afin de permettre de se projeter et d'être opérationnel dès la sortie de crise.</p> <p>Aussi une réserve spécifique « RELANCE ESCRIME COVID » de 30 000 euros, à laquelle pourraient s'ajouter une aide de la fédération, si le Plan de relance FFE annoncé prochainement en faisait état et éventuellement d'autres aides locales (?). Ce montant initial de 30 000€ pourrait être réévalué si les conditions le permettent.</p> <p>* Dans cette période d'incertitude, il est également nécessaire de consolider les fonds propres au vu des pertes de recettes prévisibles (licence et subventions notamment). Nous ne disposons pas encore des informations concernant le montant des fonds mobilisables sur le contrat d'objectif régional et l'ANS.</p> <p>* Une réunion des présidents de comités régionaux organisée par la FFE est prévue dans quelques jours le 19/01/2021.</p>	
<p>Création d'un groupe de travail « relance des activités escrime »</p>	<p>Suite aux échanges précédents, proposition est faite de créer un groupe de travail régional composé d'enseignants et de dirigeants volontaires représentatifs des différents territoires.</p>	<p>Approbation à l'unanimité de la création du groupe de travail régional sur la relance des activités escrime composé des membres suivants auxquels pourront se joindre d'autres membres :</p> <p>Jean-Michel BRUYAT, Philippe FREYSSINIER, Didier GRIMAULT, Olivier IMBERY, Nathalie MARION, Thierry MARTINEAU, Gilbert TROCCAZ, Brigitte SAINT BONNET</p>
<p>Présentation de l'ETR</p>	<p>Jean-Bernard DUCHATEAU présente la composition de l'équipe technique régionale sous la responsabilité des trois cadres que sont Laurence RAKOUTE sur l'axe développement (escrime santé, vétérans, différentes pratiques de l'escrime, escrime scolaire et universitaire), Luc TULOUP sur l'axe formation (diplômes fédéraux, arbitrage territorial et régional, logiciel de compétition) et Jean-Bernard DUCHATEAU sur l'axe vie sportive, détection, entraînement (dont l'émergence attendue d'un CREFED fleuret)</p>	<p>L'organigramme finalisé sera adressé à l'ensemble des listes de diffusion prochainement.</p>
<p>Présentation de la commission d'arbitrage</p>	<p>Sous la présidence de Eric DESPERIER officieront trois responsables, un pour chaque arme, André PIATKO pour l'épée, Lionel CAMBON pour le fleuret, Anne-Laure BERTHIER pour le sabre. A noter, tous trois font également partie des commissions nationales. Compléteront cette commission deux membres supplémentaires par arme ainsi que Jean-Bernard DUCHATEAU, CTS et Luc TULOUP, responsable de la formation.</p> <p>Un référent par département a été nommé et deux enseignants supplémentaires se voient</p>	<p>L'organigramme de la commission arbitrage est disponible sur le site du comité régional. (lien ci-dessous)</p> <p>http://escrime-auvergnerhonealpes.fr/wp-content/uploads/2021/01/CRA-AuRA.pdf</p>

	<p>confier des missions spécifiques Jésus RIANO TORRES sur l'homogénéisation de l'arbitrage fleuret dans le cadre de son DESJEPS et Jean-Marc BESSIERE sur la mise en place des lames dans les départements. La présentation du dispositif sera faite auprès de tous les enseignants afin que la lame verte soit la référence pour présenter l'arbitrage départemental et qu'à terme les jeunes apprenants disposent des mêmes bases.</p> <p>Informations complémentaires :</p> <p>La commission dispose déjà d'un nombre conséquent de référents disponibles et opérationnels sur les compétitions, prêts à la reprise.</p> <p>Des interventions sur le règlement sont également prévues en direction des tireurs.</p>	
<p>Présentation de la commission « escrime Santé »</p>	<p>Laila MAKROUD, qui préside cette commission la présente. La compose, Laurence RAKOUTE, CTS, Flavien ZITOUN médecin régional fédéral ainsi que les référents des thématiques suivantes : ALD (affection de longue durée), VSM (violences sexuelles et maltraitance), KC cancer du sein, EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), Senior, choisies pour la délivrance d'un label FFE après formation.</p> <p>Grâce au concours de Quentin VUVIET, des cartographies des différents lieux de pratiques ont pu être élaborées que ce soit globalement sur le territoire et/ou par thématique après l'envoi d'un questionnaire dont le taux de non réponse devrait diminué au fur du suivi. Elles sont présentées au comité directeur. Une sensibilisation en direction des clubs et enseignants est prévue.</p>	<p>Diaporama de la composition de la commission et cartographies seront bientôt disponibles sur le site du comité régional. :</p>
<p>Présentation de la démarche certification Qualiopi CERA</p>	<p>Luc TULOUP présente un point sur l'activité du centre de formation.</p> <p>Sept diplômés sur la session BPJEPS 2019-2020 dont deux provenant de notre région (Privas, Vaulx-en-Velin). Un stagiaire redouble. Le second (ostéopathe) avait prévu un cursus sur deux ans. La promotion 2020/2021 compte douze candidats inscrits dont quatre de la région (Alpes Escrime 73, SEL, Vienne et Annonay). Deux de ces régionaux font partis des huit apprentis actuels (pour rappel : le BPJEPS est ouvert depuis septembre à l'apprentissage). En accord avec la DRDJSCS et le CFA des aménagements de planning ont pu être apportés en avançant des semaines de formation en novembre pendant le confinement afin de libérer les stagiaires en décembre pour la réouverture des clubs.</p> <p>La campagne de recrutement de la session 2021/2022 débutera en février.</p> <p>Les cours de l'EM Lyon ont également évolué en visioconférence.</p> <p>Nouveauté à la rentrée 2021/2022, : la mise en place d'un CQP avec l'IFFE.</p> <p>La Certification Qualiopi est obligatoire d'ici la fin d'année pour exercer notre activité. C'est un enjeu majeur pour le centre de formation.</p> <p>Un groupe de travail s'est constitué pour préparer l'audit de certification qui se déroulera fin avril. Il est composé de Luc TULOUP, Laurence RAKOUTE, Jean-Bernard DUCHATEAU,</p>	<p>L'audit de certification Qualiopi est prévu le 29/04/2021 en présentiel sauf contraintes sanitaires particulières à cette date, auquel cas elle pourrait être réalisée en visioconférence.</p>

	Philippe LAFAY, Marie-Françoise CHARDET et Lionel CAMBON. En réponse à la question sur l'ouverture d'un DEJEPS sur Lyon, celle-ci n'est pas d'actualité pour le moment.	
Validation des statuts du Comité Régional de novembre 2017	La Préfecture n'ayant pas enregistré les statuts approuvés le 06/11/2017, il nous a été demandé de procéder à une nouvelle délibération afin de régulariser administrativement cette situation.	Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes réuni le 12 janvier 2021 en visioconférence confirme les statuts adoptés le 06/11/2017 et mandate Monsieur Philippe LAFAY et Thierry MARTINEAU pour les signer et mandate le Président et le Secrétaire général pour le dépôt au greffe des associations.
Maintien de salaire des salariés en cas d'arrêt maladie	La convention collective du sport prévoit le maintien de salaire pendant 87 jours à compter du 4ème jour d'arrêt pour les salariés ayant un an d'ancienneté et 180 jours sans carence en cas d'accident du travail. <u>Proposition du Bureau:</u> Maintien du salaire pendant les 3 jours de carence en cas de : * Arrêt avec hospitalisation * Arrêt suite à un accident * Arrêt initial et prolongation d'au moins 1 mois * 1 fois par année civile pour les autres arrêts	Adoption à l'unanimité des dispositions ci-dessous concernant le maintien de salaire pendant les 3 jours de carence : Maintien du salaire pendant les 3 jours de carence en cas de : arrêt avec hospitalisation, arrêt suite à un accident, arrêt initial et prolongation d'au moins 1 mois, 1 fois par année civile pour les autres arrêts. Cette décision s'applique également aux salariés de CERA Formation
Gestion des salaires des salariés occasionnels	Le Bureau a étudié la possibilité de sous-traiter les contrats de travail des intervenants occasionnels dans le cadre d'une mise à disposition via une structure Profession Sport. Avantage : simplification administrative et comptable. Inconvénient : surcoût par rapport à une gestion directe (environ 60 euros par contrat).	Après délibération, le comité directeur décide à l'unanimité de ne pas déléguer la gestion des contrats de travail des intervenants occasionnels.
Organisation de l'assemblée générale et rencontre avec les clubs	Le Bureau propose d'organiser l'Assemblée Générale en présentiel dès que possible afin d'en profiter pour organiser un temps d'échanges avec les clubs sur les difficultés, la relance et les attentes des clubs. Date limite pour la tenue de l'assemblée générale, le 30 avril 2021, à défaut assemblée générale en visioconférence	Le comité directeur décide d'attendre quelques semaines l'annonce des prochaines mesures gouvernementales avant de statuer sur une date, de préférence en présentiel, tout en restant attentif aux délais de convocation..

<p>Informations et questions diverses</p>	<p>Est proposée à la candidature au comité directeur du CROS AURA, Brigitte SAINT BONNET</p> <p>Laurence RAKOUTE, informe le comité de la restructuration de la DRDJSCS avec la création le 1er janvier 2021 de la DRAJES (Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement, Sport) rattachée au Rectorat de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes., regroupant les missions jeunesse et sports, sauf les missions de sport de haut niveau qui passent sous l'autorité des CREPS. Les CTS sont rattachés à cette délégation. Au niveau départemental les interlocuteurs du mouvement sportif seront désormais les Services Départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport, SDJES.</p> <p>Eric DESPERIER souhaiterait avoir connaissance des montants alloués aux départements en ce qui concerne les subventions ANS avant le dépôt de demande de celles-ci.</p>	<p>Approbation de la présentation de la candidature de Brigitte SAINT BONNET au comité directeur du CROS AURA à l'unanimité.</p>
	<p>Pour conclure la séance (23h30), Philippe LAFAY remercie l'ensemble des participants en s'excusant de l'heure tardive, inhérente à l'ordre du jour très dense.</p>	